



HORAIRES DE TIR

Association : 0745111 C.J.F. TIR

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.

253	Pistolet Vitesse 25 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02502551	BOUTMARD Julien	S1 1	253 / Pistolet Vitesse	vendredi 6 avril 2018 à 14:00
03463431	MENISSEZ Franck	S2 6	253 / Pistolet Vitesse	samedi 7 avril 2018 à 16:00
02362084	PROUST Benoist	S3 1	253 / Pistolet Vitesse	vendredi 6 avril 2018 à 14:00
82502705	THIBAULT Gabriel	JG 5	253 / Pistolet Vitesse	samedi 7 avril 2018 à 14:00

-- Fin --



HORAIRES DE TIR

Association : 0745162 ENTENTE CHAPELLOISE

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.

253	Pistolet Vitesse 25 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02141182	CASSE Thierry	S2 2	253 / Pistolet Vitesse	vendredi 6 avril 2018 à 16:00
82425207	COLIN Audric	JG 7	253 / Pistolet Vitesse	dimanche 8 avril 2018 à 09:00
82586342	DOLL Médéric	CG 5	253 / Pistolet Vitesse	samedi 7 avril 2018 à 14:00
03415434	DUTARDE Claude	S2 6	253 / Pistolet Vitesse	samedi 7 avril 2018 à 16:00
82481020	FARCINADE Philippe	S2 7	253 / Pistolet Vitesse	dimanche 8 avril 2018 à 09:00
02853108	MERGAULT Jean-Louis	S2 2	253 / Pistolet Vitesse	vendredi 6 avril 2018 à 16:00
82514287	NODOT Daniel	S3 1	253 / Pistolet Vitesse	vendredi 6 avril 2018 à 14:00
82425224	TOUZEAU Philippe	S2 5	253 / Pistolet Vitesse	samedi 7 avril 2018 à 14:00

-- Fin --



HORAIRES DE TIR

Association : 0745170 FRATERNELLE DE TIGY

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.

253	Pistolet Vitesse 25 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02727916	LE GUEN Mickaël	S1 1	253 / Pistolet Vitesse	vendredi 6 avril 2018 à 14:00
-- Fin --				



HORAIRES DE TIR

Association : 0745274 SMOG ST-JEAN BRAYE

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.

253	Pistolet Vitesse 25 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03364127	COSTA Alexandre	S1 5	253 / Pistolet Vitesse	samedi 7 avril 2018 à 14:00
00894740	NIOCHE Pascal	S2 6	253 / Pistolet Vitesse	samedi 7 avril 2018 à 16:00
-- Fin --				



HORAIRES DE TIR

Association : 0745276 U.S. ORLEANS TIR

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.

253	Pistolet Vitesse 25 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02977882	PICOT Xavier	S2 6 253 / Pistolet Vitesse	samedi 7 avril 2018 à 16:00	
-- Fin --				